

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

**Arrêté du 24 décembre 2008 portant renouvellement
des membres de la mission de contrôle des activités ferroviaires**

NOR : DEVT0831226A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et du secrétaire d'Etat chargé des transports en date du 24 décembre 2008, les mandats de M. Peylet (Roland) et M. Loloum (François), en qualité de membres du Conseil d'Etat, M. Vivet (Jean-Luc), en qualité de membre de la Cour des comptes, et M. de Fenoyl (Christian) et M. Barbier (Michel), en qualité de membres du conseil général de l'environnement et du développement durable sont renouvelés à compter du 2 janvier 2009.